



VOTRE CDO VOUS INFORME

Chère Consœur, cher Confrère,

Veillez trouver ci-après les réponses aux questions que beaucoup d'entre vous se posent en rapport avec les actualités. Vous les retrouverez également sur notre FAQ spécial COVID : <http://gironde.ordremk.fr/foire-aux-questions/>.

• Qu'est-ce qu'un cas contact ?

Une personne est considérée comme cas contact à risque si :

- Elle partage le même lieu de vie que le cas confirmé ;
- Ou bien elle remplit les 3 conditions suivantes (**en l'absence de masque**) :
 - Elle a eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée ;
 - Elle a prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins ;
 - Elle a partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel ...) pendant au moins 15 minutes avec un cas confirmé.

• Que dois-je faire si je suis cas contact ?

Vous devez vous faire tester :

- immédiatement, si vous présentez des **symptômes** ou si vous **vivez sous le même toit** que la personne malade ;
- 7 jours après votre dernier contact avec la personne malade **si vous n'avez pas de symptômes** : il est inutile d'effectuer le test trop tôt car il pourrait être négatif alors même que vous êtes porteur du virus.

Concernant l'isolement :

- Vous êtes symptomatique : vous devez vous isoler pour éviter de contaminer vos proches et d'autres personnes.
- Vous êtes asymptomatique : contrairement à la population générale, vous n'avez pas obligation de vous isoler. Seulement dans le cas où le test à J7 serait positif, l'isolement serait d'une semaine.

- **Dois-je porter des gants durant les soins et est-ce recommandé pour les patients ?**

Dans le contexte actuel de la lutte contre la pandémie de covid-19, un accroissement de la demande d'approvisionnements en gants est observé ; il pourrait provenir en partie de comportements spéculatifs au niveau mondial ainsi que du port inadapté de gants par la population générale ou par les professionnels.

Au sein du secteur sanitaire, les indications d'un port adéquat de gants relèvent des précautions standard d'hygiène, limitées lors des soins :

- Au risque de contact avec du sang ou des liquides biologiques,
- Au contact avec une muqueuse,
- Au contact avec la peau lésée,
- Dès lors que les professionnels de santé présentent des lésions cutanées aux mains.

Nous vous rappelons que le virus SARS-CoV-2, comme la plupart des virus, ne traverse pas la barrière cutanée si celle-ci n'est pas lésée et que l'hygiène des mains par friction hydroalcoolique ou par lavage au savon doux et à l'eau est efficace pour prévenir la transmission manuportée du SARS-CoV-2.

Par ailleurs, l'usage des gants quand il n'est pas indiqué constitue un gaspillage de ressources sans pour autant contribuer à réduire le risque de transmission croisée et entraîner la non-observance lors des opportunités à l'hygiène des mains.

L'usage des gants contaminés peut être à l'origine de la transmission de germes en raison d'un stockage inapproprié, d'usage à des moments inopportuns et de techniques d'enfilage et de retrait inappropriées.

Ces informations figurent, au sein de l'avis de la société française d'hygiène hospitalière (SF2H) en date du 5 juin 2020 relatif à la juste utilisation des gants d'examen, notamment en cas de forte pénurie, de la limitation stricte à certaines indications de leurs usages, accessible, via le lien ci-dessous :

<https://www.sf2h.net/avis-relatif-a-lutilisation-des-gants-medicaux-par-les-professionnels-de-sante-dans-les-etablissements-de-sante-et-medico-sociaux-dans-le-cadre-de-la-pandemie-de-covid-19>

Nous tenons également à préciser les définitions et usages selon l'OMS des gants disponibles au sein de secteur sanitaire. Les gants médicaux sont des dispositifs à usage unique utilisés lors des procédures de soins médicaux. Ils comprennent :

- les gants de soins ou d'examen (stériles et non stériles) ;
- les gants chirurgicaux, qui sont caractérisés par leur épaisseur, leur élasticité et leur solidité, et qui sont stériles.

Ils ne doivent pas être détournés de leurs indications et utiliser de façon inappropriée. La fiche d'utilisation des gants médicaux réalisée par l'OMS téléchargeable via le lien ci-dessous peut servir de référence lors de vos pratiques :

https://www.who.int/gpsc/5may/tools/training_education/slcyh_usage_des_gants_fr.pdf

Bien confraternellement,

La Commission Communication du CDO 33

Lawrie MISSONNIER et Axel LABURTHER